

Vaires sur Marne, le 30 Août 2023

**NOTICE D'INFORMATION
CAP SUR LES ASTURIES
(Séjour randos et découvertes, du 16 au 23 Septembre 2024 – 7
nuitées-)**

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association Hors Circuit, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2023/2024 avec assurance IRA. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP titulaires d'une licence avec assurance IRA, ou titulaire d'un passe découverte.

Nombre de participants : 36 au minimum, 50 au maximum.

Date : du lundi 16 Septembre 2024 au lundi 23 Septembre 2024

Déplacements : avion pour les transferts, car local pour les déplacements sur place, minibus pour accéder aux lacs.

PROGRAMME DESCRIPTIF :

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre. Ce programme est susceptible d'être modifié en fonction des conditions météorologiques.

Début du séjour : les participants sont attendus à l'aéroport de Paris CDG le lundi 16 Septembre, à l'horaire indiqué ultérieurement par notre partenaire VTF. Vol régulier sur Vueling, à destination de Bilbao (Espagne).

A l'arrivée, nous serons accueillis par notre guide francophone, puis un car nous conduira jusqu'à notre hôtel (290 km) pour le repas du soir et les 7 nuitées :

Hôtel Y Casona El Carmen

Perlora, Asturias (Espagne)

Téléphone : +34 985 87 03 14

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

PROGRAMME:

Départ chaque matin de l'hôtel après le petit déjeuner en autocar climatisé. Kilométrage total en car estimé de J2 à J7 : 948 km.

4 jours ½ de randonnée sont programmés, avec choix chaque jour entre rando courte ou plus longue. Au programme la découverte des points les plus typiques de cette région entre gorges, cascades, une journée dans la région des pics d'Europe et une journée sur le territoire de l'ours. Le repas du midi se prendra au restaurant ou avec un panier repas fourni par l'hôtel. Nous visiterons les villes de Gijon et Oviedo (avec un guide francophone).

Au cours de nos randonnées, nous visiterons également une cidrerie puis le musée de la mine.

HEBERGEMENT:

Nous serons hébergés à l'hôtel Y Casona El Carmen, en pension complète du lundi 16 Septembre 2024 au soir au lundi 23 Septembre après le petit déjeuner.

COÛT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **985 €** par personne, en pension complète, en chambre double, auquel s'ajoute l'assurance VTF annulation/interruption de séjour/bagages prise pour le groupe : **42,50 €** par personne. Coût total p/p : **1027,50 €**

Supplément pour chambre individuelle : **180 € pour le séjour**. Pour

les chambres individuelles, le montant de l'assurance est de **51,50 €**. Le

coût total est donc de **1216,50 €**

Ce prix comprend:

- La pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour (eau et vin inclus)
- L'adhésion à VTF Voyages
- Les documents de voyage dématérialisés
- Les déplacements en autocar climatisé, en minibus pour l'accès aux lacs
- L'accompagnement par un guide francophone pour les visites et les randos
- L'accompagnement des randonnées par des animateurs de VTF
- Une bouteille d'eau fournie lors des randos
- La visite de Gijon
- La visite guidée d'Oviedo
- La visite d'une fabrique de cidre
- Un déjeuner typique dans le parc national des pics d'Europe
- Une soirée folklorique avec danseurs et joueur de cornemuse
- La contribution EIT
- L'assurance VTF Annulation, interruption de séjour, bagages (décision prise en comité directeur)

Ne sont pas compris:

Les dépenses personnelles.

Les assurances facultatives de la fédération française de randonnée pédestre (mention légale obligatoire).
Pour toutes précisions, se renseigner auprès des responsables du voyage.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et déléguée du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme «compris».

INSCRIPTIONS:

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré-inscription

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est très limité.

Priorité sera donnée aux inscriptions par 2 (chambre double ou twin)

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 31 Août et jusqu'au 13 Septembre 2023. Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 295€ (chèque à l'ordre de Hors Circuit), et d'un chèque de souscription à l'assurance VTF de 42,50 € pour une chambre double ou 51,50 € pour une chambre seule (chèque également à l'ordre d'Hors Circuit).

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au 13 Septembre 2023. En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

PAIEMENTS:

- Acompte de 295 € à la préinscription, accompagné d'un chèque de 42,50 € ou de 51,50 € pour l'assurance VTF, encaissés le 22 Septembre 2023.

- 2^{ème} acompte de 230 €, à l'inscription, encaissé le 10 Février 2024

- 3^{ème} acompte de 230 €, à l'inscription, encaissé le 10 Avril 2024

- Solde, à l'inscription, encaissé le 10 juin 2024.

En cas d'annulation, les primes des assurances souscrites et la contribution EIT seront systématiquement dues.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de Hors Circuit.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS:

Les participants sont attendus à l'aéroport Paris CDG le 16 Septembre 2024 à un horaire fixé ultérieurement par notre partenaire VTF.

Nous voyagerons sur Vueling (vol régulier) vers Bilbao (Espagne). A Bilbao, transfert en car climatisé jusqu'à notre hôtel.

Chaque jour, déplacement en car pour rejoindre le départ des randonnées et des visites. Retour à l'hôtel en car ensuite. Transfert en mini bus accrédité par le parc des pics d'Europe pour rejoindre les lacs.

Transfert le dernier jour en car jusqu'à l'aéroport de Bilbao où nous nous envolerons (horaire fixé ultérieurement) pour Paris CDG. Fin du séjour.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION:

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes:

- Annulation faite avant le 22/09/2023 : restitution des sommes versées, avec une retenue de 20 € pour frais de dossier.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

- Annulation faite entre le 23 septembre et le 10 février 2024, retenue de 20% du prix du séjour
- Annulation faite entre le 11 Février et le 12 Mai 2024, retenue de 40 % du prix du séjour
- Annulation entre le 13 Mai et le 5 Août 2024, retenue de 50% du prix du séjour
- Annulation faite après le 6 Août 2024, retenue de 100% du prix du séjour

DIVERS:

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

Une 1^{ère} réunion d'information, ouverte aux personnes inscrites, est programmée le 22 Septembre 2023, avec notre partenaire VTF.

Une seconde réunion d'information sera programmée en 2024.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la rando pour apprécier pleinement ce séjour. Au-delà de l'équipement de base du randonneur, il est indispensable de vous munir **de votre carte d'identité de moins de 10 ans aux dates du séjour, ou d'un passeport en cours de validité aux dates du séjour, de votre carte européenne d'assurance maladie, de vos médicaments personnels et de votre licence FFRP 2023/2024. Les participants à ce séjour seront contraints de se soumettre aux conditions sanitaires en vigueur.**

CESSION DU SEJOUR

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide avec assurance IRA, ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire si cette cession se fait avant le 1^{er} Mai 2024. Au-delà de cette date, le participant démissionnaire devra régler le montant du billet d'avion nominatif.

Cependant, les contributions EIT, les primes d'assurances souscrites resteront acquises à la structure organisatrice.

Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et contrat d'assurance joints aux bulletins de pré-inscription et d'inscription

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

